

28092023_02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 28 septembre 2023

Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 13

• votants 14

(dont 1 procurations)

• Excusée 1

• Absent

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation :

21 septembre 2023

Date d'affichage :

21 septembre 2023

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Christian BONNET ; Serge BARBASTE ; Vincent COUSINIÉ ; Christophe BRENAC ; Jean-Claude BARRAILLE ; Thierry CALS ; René ALIÈS

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES ;

Excusée : Mme Nathalie FAUGERAS

Mme Marie-Christine LAURES a été élue secrétaire de séance

Passage du hameau « Le Pont du Grel » en agglomération

Les habitants du hameau « Le Pont du Grel », commune de Noailhac, nous ont interpellé au sujet de la vitesse excessive des véhicules traversant ce hameau. Ils nous ont fait part de leur sentiment d'insécurité, accentué par le caractère étroit de la chaussée.

Le passage en agglomération permettrait aux élus de mettre en place un dispositif adapté pour réduire la vitesse.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de M le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité (dont 1 voix par procuration), décide de solliciter

- le Département pour que cette portion de la RD 93 soit considérée agglomération.
- le pôle routier de Mazamet, afin de réaliser une étude et de retenir le dispositif de mise en sécurité adéquat

Secrétaire de Séance
Marie-Christine LAURÈS

Francis MATHIEU
Maire

M. Laurès



Francis Mathieu

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification